

## I- BREF HISTORIQUE

Alors que le nouveau Coronavirus a fait sa toute première apparition en Chine en décembre 2019, ce n'est qu'en mars 2020 que le Bénin a connu son premier cas. Il faut rappeler que les premiers cas du COVID 19 officiellement détectés au Bénin sont importés. En effet, la toute première personne infectée par le COVID 19 et identifiée comme telle, fut une jeune volontaire Allemande de 26 ans retrouvée à Porto-Novo ; à sa suite, ce fut une Camerounaise. Ce n'est qu'après toute cette série de cas importés que les cas locaux de Béninois infectés ont commencé par être détectés.

## II- STATISTIQUES OFFICIELLES DU MINISTERE DE LA SANTE A CE JOUR

A ce jour, 17 août 2020 voici quelques statistiques officiellement publiées par le ministère de la santé publique au bon du gouvernement du Bénin : 2069 CAS CONFIRMES ; 39 DECES .....

Il est à souligner que parmi les personnes décédées, il y a entre autres : député en activité à l'Assemblée Nationale du Bénin, un directeur départemental de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche et d'autres personnalités dont les noms n'ont pas été rendus publics. Je connais aussi des amis qui ont été contaminés par le COVID 19 et qui ont traités puis guéris.

## III- MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT DU BENIN

En plus des mesures barrières conventionnelles et quasi universelles connues de toutes et de tous, le gouvernement du Bénin a décrété plusieurs mesures dont entre autres : **Le Cordon de Sécurité Sanitaire de mars à mai 2020 : ce cordon a isolé certaines communes du Sud les unes des autres d'une part et de celles du Sud du Nord d'autre part** ; La circulation des véhicules de transport en commun a été interdite ; Le nombre de passagers dans les véhicules à 5 places est réduit à 3 places ; Les taxi motos ne doivent pas transporter plus qu'une personne à la fois ; Les bars , buvettes, discothèques, dancings, sont fermés ; Les plages sont interdites d'accès ; les écoles , collèges, lycées , universités et lieux de cultes ont été fermés ; les réjouissances ont été interdits ; les enterrements ne doivent pas mobiliser plus de 10 personnes..... Il est à noter que toutes les personnes atteintes de COVID 19 au Bénin sont prises en charge par le gouvernement béninois dans des centres de traitements exceptionnellement ouverts à cette fin.

N.B. En dépit de la gravité de la situation du COVID 19 et des mesures drastiques imposées aux populations, le gouvernement du Bénin, malgré toutes les vives critiques des populations, a quand même organisé des élections communales et municipales le 17 Mai 2020. Il en a été de même pour la réouverture des collèges, lycées et universités qui a abouti à l'organisation des examens de fin d'année.

## IV- QUELQUES CONSEQUENCES EN GENERAL

Énormes, elles sont entre autres : Faibles rendements agricoles ; isolement des paysans et de leurs produits agricoles des centres urbains qui constituent de grands marchés ; Renchérissement des couts de transport et de ceux des produits agricoles et alimentaires ; pourriture et perte des produits agricoles dans les champs ; perte de main d'œuvre agricole ; amenuisement et érosion du pouvoir d'achat des populations ; exacerbation de la pauvreté des populations ; perte d'emplois ; Climat de méfiance, de suspicion ; quasi interruption des fréquentations et des relations sociales ; interruption des contrats d'exportation des produits agricoles des paysans à l'extérieur du pays. C'est le cas de Mr Ahouansè, un de nos paysans partenaires. Etc.

## V- CONSEQUENCES SUR LES ACTIVITES de ADeD

Au niveau local : limitation /interruption des contacts physiques avec nos partenaires locaux qui sont des paysans pour la plupart ; maints reports de nos activités de terrain ; restriction du travail au bureau ; restriction du peu de personnel ; pas de financements ; activités presque au

ralenti....

Au niveau international : interruption des activités avec partenaires extérieurs ; l'un des exemples est malheureusement la non tenue du projet international Quinoa – ADeD 2020 au Bénin

Refus personnel de participer à la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP15) sur la Diversité Biologique qui aura lieu en Chine en Octobre 2020. Cette renonciation personnelle est due à la perception d'un grand risque de contamination massive et d'une importation du COVID19 dès retour des participants dans leurs pays d'origine pour les plusieurs milliers qu'ils seront dans cette même Chine où le COVID 19 a commencé ses premiers et massifs ravages en décembre 2019. C'est une décision personnelle, consciente et responsable.

Beaucoup de conférences en ligne parfois aux mêmes heures de sorte qu'il est difficile d'y prendre part à toutes. Il y a aussi souvent la mauvaise qualité de la connexion internet au Bénin qui ne favorise pas toujours la pleine participation à ces conférences pourtant importantes et indispensables. Nombreuses de ses conférences en ligne se déroulant en anglais, la barrière linguistique constitue parfois un obstacle à la pleine participation. Raréfaction/ absence de financements.  
Etc.

Toutefois, en dépit de tout ce qui précède et malgré toutes les nombreuses difficultés vécues et encore en cours, nous avons pu organiser plusieurs activités dont

- **Deux sessions de formation sur l'artémisia en respectivement e, fin mai 2020 et les 24 et 25 juillet 2020**
- **L'initiation et la mise en œuvre de l'opération « 2020 PLANTS EN 2020 SUR LE SITE DE PELERINAGE ANNUEL INTERNATIONAL S.B.J. OSHOFFA DE L'EGLISE DU CHRISTIANISME CELESTE A SEME-PLAGE » dont le lancement officiel a eu lieu le 13 juin 2020.**
- **Suivi de quelques activités sur le terrain par téléphone**

Par la présente occasion, nous renouvelons au nom de ADeD , nos sincères remerciements et profonde reconnaissance à QUINOA pour son appui financier de plus de 833.000 FCFA pour amoindrir les chocs que continue de nous causer ce COROVID 19.

Vivement qu'une solution sérieuse et durable soit trouvée pour conjurer ce mal du siècle.

Bonne réception

**Patrice SAGBO pour ADeD**